

soyons Parc naturel régional



n° 49

JUILLET 2026 - OCTOBRE 2026



**Espèces exotiques envahissantes :
Un enjeu pour la biodiversité...
et pour nous tous**

Une nouvelle mandature face à de nombreux défis

Le Bureau du Parc naturel régional Oise – Pays de France m'a reconduit dans mes fonctions de Président. J'en suis très heureux et je mesure la responsabilité de cette fonction, tant les défis qui nous attendent au cours de cette nouvelle mandature sont grands. Aux enjeux que nous connaissons : la pression foncière, la préservation de notre cadre de vie, de nos villes et villages, de nos paysages, la sauvegarde des corridors écologiques s'ajoutent de nouveaux défis : la question de l'énergie, la ressource en eau, l'adaptation aux changements climatiques...

La préservation de la biodiversité est aussi au cœur des missions des Parcs naturels régionaux. Le dossier de ce nouveau numéro du magazine traite des espèces exotiques envahissantes qui sont une des grandes causes d'érosion de la biodiversité. Le changement climatique accentue l'arrivée de ces indésirables et certains, comme le Moustique tigre, posent des problèmes sanitaires.

D'autres espèces font aussi la une des médias avec des informations souvent peu scientifiques véhiculant des inexactitudes voire des fausses bonnes idées.

Je vous invite donc à en apprendre un peu plus sur ces espèces et agir, à votre niveau, avec discernement et efficacité.

Patrice MARCHAND,

Président du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Maire-Adjoint de Gouvieux

Sommaire

3 Je m'informe

Des instances renouvelées pour porter la charte du Parc naturel régional

4 Je découvre

Copropriétés : coup de pouce en faveur de la rénovation énergétique

5 Je comprends

Espèces exotiques envahissantes : Un enjeu pour la biodiversité... et pour nous tous

8 En bref

9 Elle témoigne

Une bénévole engagée au sein du Parc naturel régional

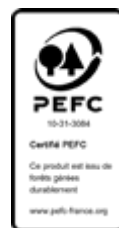
10 J'agis

16 bonnes pratiques pour profiter des espaces naturels... tout en les préservant

11 Je joue

12 Je participe

- Directeur de la publication : **Patrice Marchand**
- Directrice de la rédaction : **Sylvie Capron**
- Rédactrice en chef : **Constance Chevalier**
- Rédaction : **Agence Markedia – PNR OPF**
- Photo couverture : © **PNR Oise – Pays de France**
- Photos et illustrations non légendées : **PNR OPF**
- Réalisation : **Agence AI Studios**
- Impression : **Champagnac** – Tirage : 5 000 exemplaires



Parc naturel régional Oise – Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Des instances renouvelées pour porter la charte du Parc naturel régional

A la suite des élections municipales de mars 2026, le comité syndical du Parc naturel régional Oise – Pays de France, accueillant les nouveaux délégués des communes, s'est réuni pour renouveler le Bureau.

Les représentants des communes ont ainsi procédé à l'élection de leurs représentant au Bureau. Puis les membres du Bureau ont élu leur Président et les Vice-Présidents représentant les communes de l'Oise et du Val d'Oise.

Ensemble, ils auront pour mission de poursuivre les actions engagées en faveur du territoire, de ses habitants et de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, dans le cadre de la Charte renouvelée en 2021. Des défis majeurs les attendent comme la maîtrise de l'urbanisation, la sauvegarde de la biodiversité ou encore la question de l'énergie et de l'adaptation du territoire au changement climatique.

L'importance des commissions thématiques a été rappelée. Au nombre de 10, elles permettent aux élus, partenaires institutionnels, acteurs locaux et experts de travailler ensemble sur des sujets aussi variés que le patrimoine naturel, l'architecture, la forêt, l'agriculture, le climat, le tourisme ou le développement économique. Ces lieux d'échange et de réflexion font vivre au quotidien le projet de territoire porté par le Parc naturel régional.

Membres du Bureau :

- ✱ **Président** : Patrice MARCHAND (Gouvieux)
- ✱ **Vice-Président** pour les communes de l'Oise : Daniel DRAY (La Chapelle-en-Serval)
- ✱ **Vice-Président** pour les communes du Val d'Oise : Didier DAGONET (Béthemont-la-Forêt)
- ✱ **Vice-président** pour le Département du Val d'Oise : Anthony ARCIERO
- ✱ Cécile HERBET (Fleurines), François DROUIN (Pont-Sainte-Maxence), Patrice URVOY (Montépilloy), Jean-Paul DOUET (Montagny-Sainte-Félicité), Françoise BALOSSIER (Senlis), Vincent DESBOIS (Fontaine-Chaalis), Valérie CARON (Lamorlaye), Corinne TANGE (Chaumontel), Didier WROBLEWSKI (Survilliers), Sylvie BOCOBZA (Viarmes), Véronique MAGNIER (Seugy), Jean-Claude TURBAN (Belloy-en-France)

Ils complètent le Bureau déjà composé de :

- ✱ **Vice-Présidente** pour la Région Hauts de France : Manoëlle MARTIN
- ✱ **Vice-Président** pour la Région Ile-de-France : Jean-François RENARD
- ✱ **Vice-Présidente** pour le Département de l'Oise : Nicole COLIN
- ✱ **Vice-Président** pour le Département du Val d'Oise : Anthony ARCIERO

Guy HARLE D'OPHOVE, François DESHAYES, Nathalie LEBAS, Gil METTAL (Région Hauts-de-France), Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Stéphanie VON EUW (Région Ile-de-France), Martine BORGEO, Corry NEAU, Gilles SELLIER (Département de l'Oise).



Copropriétés : coup de pouce en faveur de la rénovation énergétique

Le logement représente à lui seul près du quart des consommations énergétiques et 18% des émissions de gaz à effet de serre dans le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Face à la hausse du coût de l'énergie et aux enjeux climatiques, rénover son habitat devient un véritable levier pour améliorer son confort... tout en réduisant ses factures et son empreinte sur le climat. C'est donc l'une des priorités du Parc naturel régional, comme en atteste l'orientation 4 de la Charte : « Mettre en œuvre un urbanisme durable répondant aux besoins en matière de logement ».

Aider les copropriétaires à passer à l'action et accélérer la rénovation des logements les plus énérgivores

Pour accompagner les habitants, le Parc agit depuis 2022 en soutenant les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique, en priorité les logements construits entre 1949 et 1974. Dans les communes de l'Oise du territoire, il finance une part significative de l'accompagnement proposé par le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE). Les copropriétés bénéficient

d'un accompagnement technique personnalisé à chaque étape du projet grâce à ce dispositif : diagnostic du bâtiment, définition des travaux prioritaires, consultation des entreprises, suivi du chantier... Grâce au soutien du Parc naturel régional, le reste à charge est réduit.

Plus de 610 foyers ont ainsi été accompagnés. Depuis 2025, le dispositif s'étend au Val d'Oise avec la création d'un fonds d'aide à l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les copropriétés peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement de qualité assuré par des professionnels agréés.

Vous êtes copropriétaire ou membre d'un conseil syndical ? C'est le bon moment pour engager la réflexion avec vos voisins.

En chiffres

- * Objectif de rénovation thermique : **25 000 logements** sur les 15 ans de la charte
- * Aide du Parc : **jusqu'à 500 €** par copropriétaire sur le SPEE (Oise) ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Val d'Oise)



Proposition architecturale – Copropriété La Venerie à Senlis

Espèces exotiques envahissantes Un enjeu pour la biodiversité... et pour nous tous

Frelon asiatique, Moustique tigre, Bernache du Canada, Ecureuil de Corée, Renouée du Japon... Ces noms reviennent régulièrement dans l'actualité. Tous ont un point commun : ils font partie des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Le territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France n'est pas épargné par ce phénomène. Une Espèce Exotique Envahissante est une espèce animale ou végétale introduite hors de son aire d'origine, dont la présence menace les espèces locales. Certaines prolifèrent rapidement et figurent aujourd'hui parmi les principales causes d'érosion de la biodiversité. Comment les reconnaître ? Pourquoi posent-elles problème ? Quels gestes pour éviter leur propagation ? Ce dossier vous donne les clés pour mieux comprendre et agir à votre échelle.

Des espèces venues d'ailleurs qui déséquilibrent les milieux

Aujourd'hui, les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont reconnues comme **l'une des 5 grandes causes d'érosion de la biodiversité dans le monde**. Introduites volontairement ou accidentellement, elles menacent les écosystèmes, les espèces locales.

De plus, certaines représentent un risque sanitaire, d'autres menacent des activités humaines.

Leur arrivée est favorisée par les échanges internationaux, les transports, les plantations ornementales, mais aussi par le changement climatique.

4 IMPACTS MAJEURS DES EEE

• Des risques pour la santé

Certaines espèces peuvent poser des problèmes sanitaires.

Ex : l'Ecureuil de Corée contribue à la circulation des tiques porteuses de la maladie de Lyme, l'Ambroisie à feuilles d'armoise provoque de graves allergies dans la population.

• Menace des milieux naturels et des espèces locales

Les EEE entrent en concurrence avec les espèces locales pour la nourriture, l'eau, la lumière ou l'espace. Certaines peuvent modifier profondément les habitats naturels, perturber les chaînes alimentaires ou transmettre des maladies. À terme, ces déséquilibres appauvrissent la diversité végétale et animale mais aussi fragilisent le fonctionnement des écosystèmes.

Ex : la Renouée du Japon forme des massifs denses qui empêchent le développement de la végétation locale, le Ragondin provoque de nombreuses dégradations des berges et fait disparaître des zones de reproduction de nombreuses espèces.

• Perturbations des activités humaines

La prolifération des EEE entrave nos activités.

Ex : en colonisant les cours d'eau, l'Hydrocotyle fausse renoncule forme des tapis végétaux qui entravent la pêche ou les activités de loisirs ; le Frelon asiatique stresse les abeilles et leurs ruchers.

• Des coûts importants de gestion

Surveillance, arrachage, entretien des sites, destruction de nids ou sensibilisation... Toutes ces actions représentent des dépenses croissantes pour les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels.

Comment lutter contre les EEE ?

Agir collectivement

Sur le territoire du Parc, les Espèces Exotiques Envahissantes gagnent du terrain. Pour éviter qu'elles ne prennent davantage d'ampleur, le PNR Oise – Pays de France agit depuis plusieurs années sur plusieurs fronts. Il participe à une veille afin de repérer les espèces présentes, suivre leur progression et identifier les secteurs les plus sensibles. Il accompagne également les collectivités et gestionnaires d'espaces naturels dans la mise en œuvre de solutions adaptées. La lutte contre les EEE passe aussi par l'information et la prévention : expliquer, sensibiliser, faire connaître les bons réflexes...

Agir individuellement

Beaucoup d'espèces envahissantes se diffusent à partir de nos gestes au quotidien. Voici quelques idées d'actions simples.

- * Au jardin, privilégiez la plantation d'espèces locales adaptées au territoire plutôt que des plantes exotiques à fort potentiel invasif. Pour vous aider, vous pouvez consulter le guide du Conservatoire Botanique National, sur leur site internet, ou utiliser la plateforme www.plantonsledecor.fr.
- * Ne déposez jamais vos déchets verts dans la nature. Certaines plantes envahissantes se reproduisent à partir de fragments de tiges ou de racines. Un seul dépôt peut suffire à créer un nouveau foyer de colonisation.



Herbe de la pampa (EEE)

À noter

Certaines espèces présentent un risque sanitaire sans être des exotiques envahissantes ! C'est le cas de la Chenille processionnaire du pin, naturellement présente en France, dont l'extension vers le nord est favorisée par le changement climatique. Désormais largement observée au sein du Parc naturel régional Oise – Pays de France, elle est connue pour ses poils urticants qui provoquent des réactions chez l'homme et les animaux.



Ambrosie à feuilles d'armoises (EEE)

- * Ne relâchez jamais un animal dans la nature, même avec de bonnes intentions, et ne videz pas un aquarium sans précaution. Tortues aquatiques (cas de la Tortue de Floride), poissons, oiseaux (Bernache du Canada) ou petits mammifères (Ecureuil de Corée) peuvent devenir problématiques lorsqu'ils s'installent dans les milieux naturels.
- * Ne ramenez pas d'espèces exotiques de vos voyages, y compris des graines.

- * Signalez la présence des EEE :

Dans l'Oise :

- pour la flore : le site internet Digitale 2 ;
- pour la faune : le site internet Clic Nat.

Dans le Val-d'Oise :

- pour la faune et la flore : l'outil Geo Nature IDF.

Zoom sur deux espèces

Le frelon asiatique

Apparu en France au début des années 2000, ce Frelon à pattes jaunes représente une menace importante pour les abeilles domestiques. Il construit ses nids en hauteur dans les arbres mais peut aussi s'installer dans les haies ou les bâtiments. Les colonies sont particulièrement actives à la fin de l'été et en automne.

Que faire ? En cas de découverte d'un nid, évitez d'intervenir vous-même : la destruction d'un nid doit être réalisée par des professionnels formés afin d'éviter les risques pour votre personne. Les apiculteurs peuvent mettre en place des dispositifs (pièges sélectifs, petits équipements protégeant les ruchers) limitant la pression du frelon sur les ruches.



Frelon asiatique (EEE)



Moustique tigre (EEE)

Le moustique tigre

Reconnaissable à ses rayures noires et blanches, le Moustique tigre s'est progressivement implanté en France.

Son habitat de prédilection est le jardin. Contrairement aux autres moustiques, il s'active la journée et vous ne l'entendez pas la nuit.

Il se développe en moins d'une semaine dans de petites quantités d'eau stagnante : soucoupes de pots de fleurs, gouttières, seaux ou objets oubliés dans les jardins. Ce moustique représente un enjeu sanitaire car il peut transmettre des virus comme la dengue ou le chikungunya.

Que faire ? La meilleure méthode de prévention consiste à supprimer les eaux stagnantes autour de nos habitations. Quelques minutes suffisent pour limiter fortement sa présence !

Attention aux fausses bonnes idées !

Face aux EEE, la tentation est grande d'utiliser des solutions radicales. Pourtant, certaines pratiques ont des conséquences bien plus graves que le problème initial.

✱ **Les insecticides non sélectifs sont à proscrire** car ils détruisent en même temps de nombreux insectes indispensables à notre vie : abeilles, papillons, pollinisateurs ou auxiliaires des jardins. Sans oublier qu'ils contaminent les sols et les milieux aquatiques.

✱ **Le piégeage systématique du Frelon asiatique au printemps n'est pas efficace** pour réduire la population de frelon. Par ailleurs, les pièges capturent de nombreux autres insectes utiles (plus ou moins en fonction de la sélectivité du piège). Le piégeage est à réserver pour protéger les ruchers.

✱ **Arracher ou déplacer certaines plantes invasives sans précaution peut favoriser leur dissémination.** La gestion des EEE nécessite souvent des techniques spécifiques selon les espèces concernées.

Pour aller plus loin



Testez vos connaissances avec ce quizz !



Consultez le centre de ressources national.



Pensez à notre site web.

En bref

Fête du Terroir 2026

Les 5 et 6 septembre 2026, le Parc naturel régional organisera la Fête du Terroir. Cet événement rassemblera les **Producteurs Oise-Pays de France** afin de promouvoir les circuits courts et les produits locaux de saison.

Au programme : un marché de producteurs, un troc de plantes et des animations gratuites pour toute la famille (fresque de l'alimentation, chasse au trésor, animation musicale, foodtruck et d'autres surprises !)

Entrée gratuite. À la Maison du Parc, Orry-la-Ville.



Mission Patrimoine 2026

Excellente nouvelle : le Château royal de Senlis représentera les Hauts-de-France pour la **Mission Patrimoine 2026 de Stéphane Bern**. Grâce au soutien de 2 000 habitants, ce monument historique va bénéficier d'une aide financière précieuse pour lancer des travaux urgents de consolidation et de sécurisation.

Le montant de l'aide sera dévoilé lors des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026. Pour compléter le budget, une collecte de dons est ouverte à tous en partenariat avec la Fondation du patrimoine et les associations locales.

2026 : une année record pour les amphibiens

Cet hiver, les crapauds, grenouilles et tritons du territoire ont migré exceptionnellement tôt. **Dès la fin février, 95 % des individus avaient déjà rejoint leur lieu de reproduction, contre 91 % en 2024 et 85 % en 2020.**

Ce décalage est directement lié au changement climatique. Alors qu'elle se déroulait en mars auparavant, la migration débute désormais fin janvier.



Elle témoigne

Une bénévole engagée

Maguite BOCQUET participe régulièrement aux actions bénévoles proposées par le Parc naturel régional Oise – Pays de France. Forêt, patrimoine, randonnée... elle raconte comment elle s'engage.



Comment êtes-vous devenue bénévole du Parc naturel régional ?

En 2020, je m'étais engagée dans le collectif «Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly» créé pour comprendre sur le terrain les signes de

dépérissement observés dans la forêt. Le collectif a ensuite été repris par le Parc naturel régional, avec à la clé de nouvelles actions proposées aux bénévoles.

Vous pouvez nous en dire plus ?

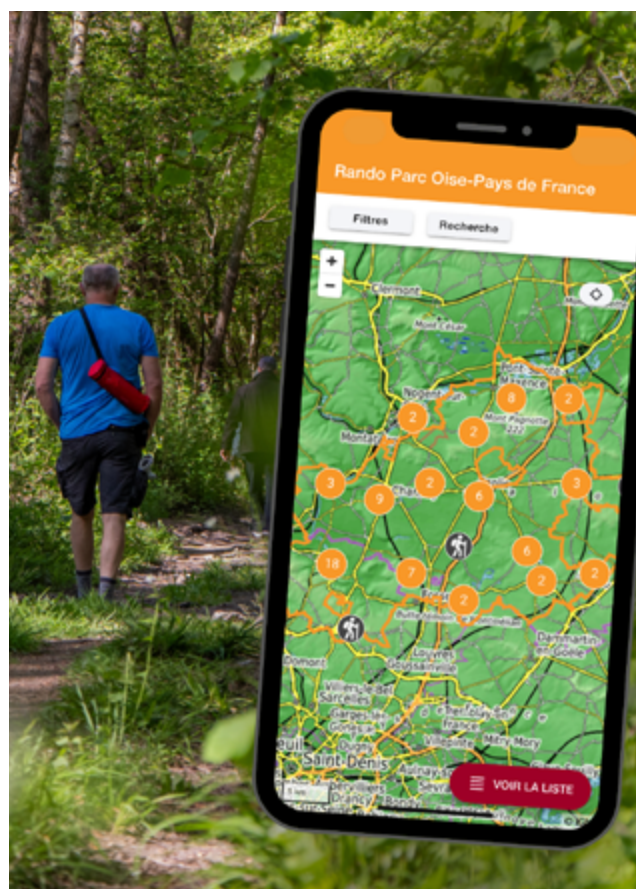
Les missions sont très variées : suivis sur le terrain, plantations de chênes adaptés au changement climatique, recherche d'anciennes bornes forestières ou de traces de la Seconde Guerre mondiale... Plus récemment, j'ai participé à la mise à jour des itinéraires de randonnée. L'idée est de refaire les parcours avec un regard de randonneur afin d'améliorer les futurs dépliants.

Qu'est-ce que cet engagement vous apporte ?

C'est très enrichissant. Les échanges avec les agents du Parc naturel régional, les chercheurs ou les experts permettent d'apprendre énormément. Cela fait aussi évoluer le regard porté sur certains sujets, par exemple la gestion forestière. Sans oublier la convivialité : l'ambiance est toujours très agréable.

Faut-il avoir des compétences particulières ?

Non, les actions sont toujours expliquées et encadrées. Surtout, il n'y a aucune obligation : chacun participe selon ses disponibilités et uniquement aux actions qui l'intéressent. Une demi-journée, une journée, une fois de temps en temps... tout est possible. Il suffit surtout d'aimer la nature, marcher et avoir envie de découvrir le territoire autrement.



Retrouvez tous les itinéraires à jour sur notre application : Rando Parc Oise – Pays de France

16 bonnes pratiques pour profiter des espaces naturels... tout en les préservant

Mobilité et accès

1. Je privilégie les modes de transport doux : transports en commun, vélo, covoiturage.
2. Je limite mes déplacements motorisés dans les espaces naturels.
3. Je stationne uniquement sur les parkings aménagés.

Protection des milieux naturels

4. Je reste sur les sentiers balisés.
5. Je ne cueille pas de végétaux.
6. J'emporte tous mes déchets pour être résolument « zéro déchet » !
7. Si j'ai un animal de compagnie, je le tiens en laisse.

Observation et découverte

8. Je respecte la faune et la flore.
9. Je prévois un équipement adapté : chaussures, cartes, jumelles...

10. Je reste vigilant(e) à proximité des pistes équestres et des zones en gestion forestière.

Sécurité et cohabitation

11. Je respecte les autres usagers avec lesquels je partage les chemins.
12. Je ne dérange pas la faune sauvage.
13. Je préviens les risques d'incendie.

Partage numérique responsable

14. Je publie uniquement des itinéraires empruntant des chemins autorisés.

Chasse : bien s'informer

15. Je respecte la signalétique.
16. Je me renseigne sur les périodes de chasse auprès des mairies ou de l'ONF.

Protégeons la nature pour qu'elle nous profite à tous !



Texte à trous

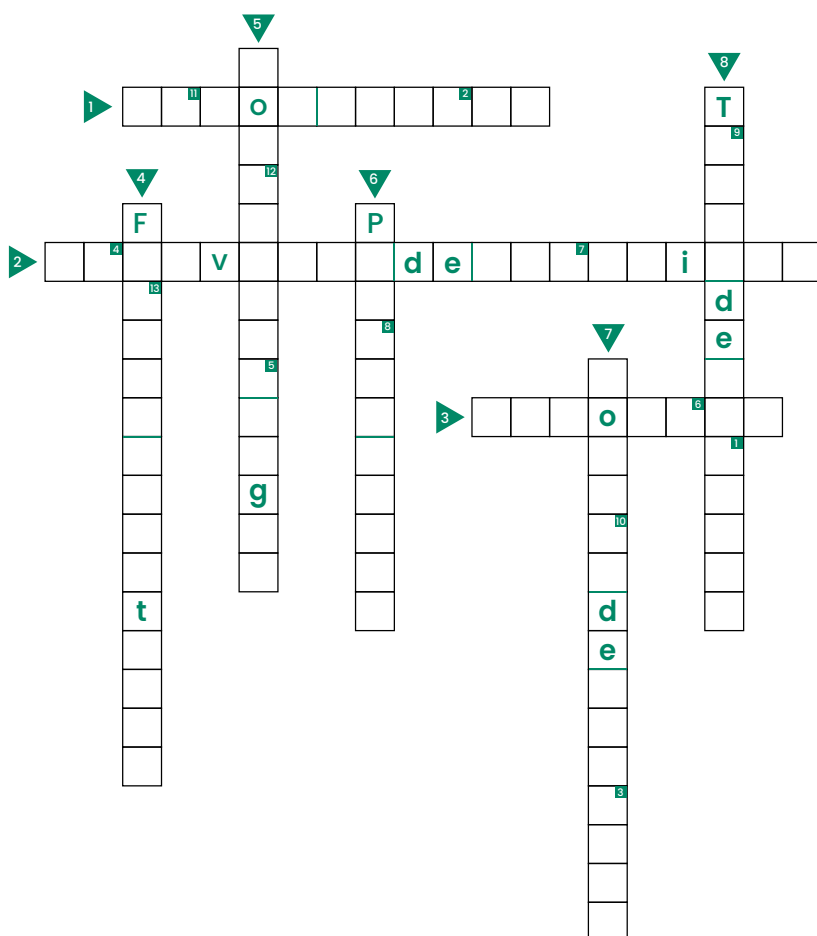
Qu'avez-vous retenu du dossier sur les espèces exotiques envahissantes ? Testez-vous en complétant ce texte à trous.

Une (1) _____ (EEE) est une espèce introduite hors de son milieu d'origine par l' (2) _____, volontairement ou non, qui s'est établie, se propage et menace la (3) _____ locale ou les activités humaines.

Aujourd'hui, les EEE sont l'une des principales causes de l' (4) _____ de la biodiversité dans le (5) _____.

1: Espèce exotique envahissante, 2: Homme, 3: Biodiversité, 4: Érosion, 5: Monde

réponses



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Mot croisé

Horizontal

1 : Mammifère omnivore originaire d'Amérique du Nord, reconnaissable à son masque noir autour des yeux et à sa queue rayée de noir et de blanc. (5 – 6)

2 : Crustacé d'eau douce rouge foncé à noir, aux pinces couvertes de tubercules rouges, originaire du Sud des Etats-Unis. (8 – 2 – 9)

3 : Grand rongeur semi-aquatique d'Amérique du Sud, aux quatre grandes incisives orange vif et moustaches blanches.

Vertical

4 : Insecte originaire d'Asie, au thorax brun noir, du jaune sur l'abdomen et aux pattes bicolores jaunes à l'extrémité. (6 – 9)

5 : Petit insecte piqueur caractérisé par une ligne blanche sur le thorax et des pattes rayées noir et blanc. (9 – 5)

6 : Poisson d'eau douce originaire d'Amérique du Nord, de forme haute et aplatie, caractérisé par des couleurs très vives (bleu, vert, orange) et une tache rouge vif derrière l'œil. (6 – 5)

7 : Reptile d'eau douce d'Amérique du Nord, reconnaissable aux taches rouges ou jaunes sur ses tempes. (6 – 2 – 7)

8 : Petit rongeur de la famille des écureuils, originaire d'Asie, reconnaissable aux cinq rayures sombres sur son dos. (5 – 2 – 7)

1 : Raton-laveur, 2 : Écureuil de Louisiane, 3 : Ragondin, 4 : Felon asiatique, 5 : Moustique-tigre, 6 : Perche soleil, 7 : Tortue de Floride, 8 : Tamia de Sibérie, 9 : Berce du Caucase

Solution :

Je participe

Retrouvez tout le programme des animations en scannant le QRcode
L'ensemble des animations proposées est gratuit.
Inscription obligatoire au 03 44 63 65 65 pour connaître le lieu de rendez-vous.



Jui.
2026
DIM. 5

De Fosses à Bellefontaine, marchons en Pays-de-France

Les paysages variés, tour à tour
agricoles, forestiers ou de la vallée
s'offriront à vous et vous seront racontés.

Jui.
2026
SAM. 18

Le cœur historique de Lamorlaye Randonnée du patrimoine



Jui.
2026
DIM. 26

Un air de Méditerranée en plein été !

Venez arpenter les coteaux sableux
parsemés de blocs de grès de la forêt
d'Ermenonville et découvrir ses
ambiances de Méditerranée.

Août
2026
SAM. 29

Randonnée de Gouvieux Randonnée du patrimoine



Août
2026
SAM. 29

Le monde de la nuit à l'Abbaye de Chaalis Sortie nature

Sept.
2026
SAM. 5
DIM. 6

Fête du Terroir à Orry-la-Ville Événement



Sept.
2026
SAM. 12

Trame noire : à la découverte des papillons nocturnes à Presles Sortie nature

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



Pour recevoir gratuitement le prochain numéro
"Soyons Parc naturel régional" directement
dans votre boîte aux lettres, **abonnez-vous.**

